

Dans ce numéro

1. Manifestation nationale pour l'emploi
2. Actualités Sud Solidaires GMF Assurances
3. Actualités Sud MACIF
4. Actualités Sud MATMUT

1. Manifestation nationale pour l'emploi à l'appel de notre chère Union Syndicale Solidaires, une belle réussite !

Après un rassemblement place de la Bourse, le cortège fort d'"au moins 5.000 personnes" s'est élancé en début d'après-midi vers la place Stalingrad.

Figuraient des représentants d'entreprises à l'actualité sociale chargée comme PSA Peugeot Citroën, Virgin, la Fnac ou encore la Poste, ainsi que des membres du Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP) et de AC ! (Agir ensemble contre le chômage).

Vos représentants assurances étaient également présents, photos à l'appui !!!

"Nous sommes là pour l'emploi", a déclaré Annick Coupé, déléguée générale de Solidaires, ajoutant vouloir montrer qu'il y a "des résistances et des luttes" et jugeant que "la question devrait être une priorité" en cette période électorale.

Elle a rappelé les propositions de l'Union Syndicale Solidaires sur l'emploi, évoquant outre "l'arrêt des licenciements", la création d'un "droit de veto pour les Comités d'entreprises" ou d'un "nouveau statut des salariés" prévoyant des "garanties de salaires, de formation et de droit à la reconversion, et financé par un fond patronal mutualisé". Elle a également réclamé que "la réduction du temps de travail ne soit plus taboue", jugeant que "la semaine à 32 heures devrait être à nouveau sur la table".



Christel LACAILLE, notre Secrétaire Générale Assurances, dans le feu de l'action !



Daniel DRIESBACH, notre Trésorier qui veut virer les banquiers, c'est un comble !!!

2. Actualités SUD Solidaires GMF Assurances

Négociations salariales 2012 GMF, une signature de complaisance pour rien

La section syndicale SUD Solidaires GMF écrivait dans un tract du 28 février 2012 diffusé à l'ensemble des salariés, que signer un accord de salaires sans clause de maintien du pouvoir d'achat serait un acte suicidaire compte tenu du contexte économique incertain. En effet, si l'année 2012 se soldait par une inflation similaire à celle de 2011 (2,5 %), ce qui est plus que probable, l'absence d'une telle clause sur la base d'une augmentation de 1,7 % (proposition de la Direction à la deuxième réunion des NAO) ferait perdre à de nombreux salariés de GMF Assurances 0,8 % de pouvoir d'achat.

Nous pensions donc qu'aucune organisation ne s'aventurerait à signer un accord sans ce garde fou.

Eh bien, nous avons tort, puisqu'en effet, la CFDT s'est empressée de signer l'accord (1,7% à effet du 1^{er} mars 2012 avec un minimum de 650 €

et clause de revoyure en octobre 2012) et de publier le même jour un tract dans lequel elle justifie sa position par une pirouette les plus fallacieuses.

Elle explique en effet, que « *ses élus ont regretté le refus intransigeant de la Direction de GMF Assurances d'intégrer une clause de sauvegarde en soulignant qu'il était inacceptable de faire peser sur les seuls salariés l'incertitude à l'évolution de l'inflation en 2012 ; et qu'après une longue réflexion, elle a décidé de signer l'accord qui ne saurait constituer une approbation de la politique salariale de l'entreprise* ».

Qu'on se le dise, la ratification d'un accord vaut approbation d'une politique d'entreprise. Quand on juge une mesure inacceptable, on se garde de la cautionner par une signature.

Mais ce qui est le plus surprenant, c'est que la CFDT n'est pas sans savoir qu'un accord collectif ne peut être valide que si la ou les organisation(s) syndicale(s) représentative(s) signataire(s) a ou ont recueilli au total 30 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour Titulaires des dernières élections au comité d'entreprise. Sachant très bien qu'elle ne représentait pas ce seuil à elle seule à la GMF, et qu'une unique signature ne suffirait pas pour valider l'accord, sa précipitation à le ratifier sans s'assurer que d'autres organisations en fassent de même, est plus que douteuse.

La direction de son côté explique que compte tenu de l'assentiment que ces propositions ont recueilli auprès d'une organisation syndicale (la CFDT), elle décide de mettre en œuvre généreusement ses propositions à

l'exception de la clause de rendez-vous **d'octobre 2012**. Sur ce dernier point, il ne faut pas se tromper, la clause de rendez-vous proposée par la Direction et baptisée par la CFDT, double clause de revoyure, n'a rien à voir avec une clause de sauvegarde. Contrairement à cette dernière, elle ne fait pas obligation à l'entreprise de compenser la différence entre l'augmentation prévue par l'accord et l'inflation réelle.

Il est à noter, que même si aucune organisation syndicale n'avait signé l'accord, la direction de GMF Assurances aurait également appliqué ses propositions comme cela a été le cas en 2010.

Force est de constater, que la CFDT de GMF Assurances a le stylo très facile puisqu'elle est prête à signer à la hâte des accords au rabais. On pourrait d'ailleurs se demander si ses dirigeants n'auraient pas négocié pour leur compte des mesures individuelles ?

Elle se targue aussi d'être un syndicat responsable, alors qu'à notre avis, signer un accord de complaisance pour rien, relève plutôt d'amateurisme.

SUD Solidaires affirme aussi que la GMF avait les moyens de proposer un accord de salaires digne de ce nom, tel que nous le revendiquons. Le Président Thierry DEREZ, a d'ailleurs précisé dernièrement que GMF ASSURANCES se portait plus que bien mais qu'il ne fallait surtout pas le dire. Si GMF assurances ne connaît pas la crise et nous disons tant mieux, les salariés quant à eux, n'ont pas à supporter une rigueur salariale qui n'est absolument pas justifiée au regard de leurs efforts qui permettent à l'entreprise

d'accroître son chiffre d'affaires et d'enranger des profits supplémentaires.

Mais il est clair que si une organisation est prête à négocier sous la table un accord en deçà de l'inflation prévisionnelle INSEE, c'est une belle aubaine pour la direction qui se gardera bien de proposer des mesures plus favorables. Dégager un rapport de force devient alors mission impossible pour les autres organisations.

3. Actualités SUD MACIF

MACIFILIA : VIVE LE PLAN SOCIAL !

C'est au demeurant le message que semblent vouloir faire passer la CFDT et la CGC, après s'être farouchement opposées au droit d'alerte qui aurait permis de prendre d'urgence les mesures économiques et politiques qui s'imposaient alors.

Voir aujourd'hui les mêmes parader en s'octroyant chacune pour soi les mérites d'un plan social imposé par le patron fait sourire... jaune.

Car c'est bien d'un plan social dont ont fait l'objet les collègues de MACIFILIA, et si tous les salariés qui le désirent sont reclassés dans le Groupe MACIF, c'est bien la moindre des choses, et si personne n'est remercié, personne n'est à remercier.

Aucun d'entre eux n'est responsable de l'aventure incertaine dans laquelle la MACIF s'est lancée en créant cette filiale, à savoir :

- association avec des courtiers grossistes de l'assurance qui sont connus dans la profession pour être sans foi ni loi
- direction confiée à des copains/copines venant eux même du courtage

- logiciel production totalement défaillant acheté plusieurs dizaines de millions d'€ à une société « amie » (pour ne pas dire plus) d'une des dirigeantes
- pas de GED ni de traitement de texte national pour les gestionnaires des sinistres mais... vacances à la neige à Dubaï en 2010 pour les cadres dirigeants alors que tous les compteurs sont au rouge et que la MACIF renfloue déjà.

Saluons ici le professionnalisme de nos collègues qui ont tenu la boutique toutes ces années dans de telles conditions.

Domage aujourd'hui, que des syndicalistes qui s'autoproclament « responsables » non sans une certaine ambiguïté, aient perdu de vue qu'un changement de métier, de lieu et d'ambiance de travail, de collègues, n'est pas une promenade de santé. Aient aussi perdu de vue que chacun des 277 salariés subi le traumatisme de l'injustice et de l'échec mais contrairement aux dirigeants sans les (gros) chèques.

Domage que ces mêmes syndicalistes louangent un patronat au discours captieux, qui présente comme une opportunité pour les « collaborateûrs » (sic) ce qui est un accident dans une carrière.

Rappelons aussi que nos collègues n'ont pas été directement associés au plan appelé pudiquement « de mobilité interne au Groupe » mis en place par la MACIF.

Soulignons enfin qu'à aucun moment SFEREN* n'a été appelée à la rescousse pour envisager des reclassements, d'où les questions que l'on peut légitimement se poser quant à son utilité sociale.

Aujourd'hui, trois possibilités

s'offrent à eux :

- départ volontaire avec une prime de 18 000 €
- statu quo professionnel avec transfert au siège, sachant qu'aucune procédure particulière n'a été prévue par les fringants « négociateurs responsables »
- évolution au sein du Groupe avec VAE et assistance du cabinet privé BPI. Une prime de 2 000 € brut est prévue en cas de changement de métier, mais rappelons ici qu'un gestionnaire « spécialisé IRD » qui devient « spécialisé MAT AUTO » ne change pas de métier selon le NCS !

Le 30 novembre 2012, MACIFILIA c'est fini.

Petit flash back avant de conclure : rappelez-vous le discours lénifiant sur « le passage obligé par la filialisation », sur « la réformation de ses structures que se doit d'accomplir toute entreprise moderne », balayant toute objection d'un revers de main. Le catéchisme néolibéral a fonctionné à plein ces dernières années...

Bientôt une nouvelle équipe dirigeante va se mettre en place à la tête du Groupe MACIF, espérons que ses membres sauront tirer les leçons de l'histoire, qu'ils se souviendront, eux, des grands principes de l'Economie Sociale, qu'ils auront à cœur d'écouter les salariés, employés et cadres, et qu'ils s'efforceront de promouvoir un dialogue social constructif, loin du baromètre interne, avec toutes les composantes du paysage syndical du Groupe, les « responsables » et les moins dociles, comme SUD.

En attendant, nous pensons aux anciens de MACIFILIA, nous leur souhaitons bon courage ainsi

que la bienvenue au Siège et ailleurs à la MACIF.

SFEREN : regroupement économique des Mutuelles MAIF, MATMUT et MACIF dont Mr Daniel HAVIS, directeur général MATMUT, a pris la tête en 2011. Gageons que ce « mutualiste » conduira nos destins comme il mène ses 8 Porsche 911, outre son modèle « Cayenne » de fonction...

4. Actualités SUD Matmut

MATMUT: A QUAND LA FIN DES JEUX DU CIRQUE

2012, les jeux olympiques approchent, une occasion en or pour les dirigeants de la Matmut d'entamer une campagne de valorisation du sport et de ses bienfaits...pourtant à y regarder de plus près, les valeurs sont bien souvent les seules choses qu'elle veut bien partager avec ses salariés.... tout ce qui brille n'est pas forcément de l'or.

Toujours plus de sponsoring pour toujours moins de primes.

Sport automobile, sport nautique, rugby, handball, football, hockey sur glace...autant de disciplines financées à coup de millions d'euros par l'entreprise, le sommet de l'extravagance et du scandaleux ayant été atteint par la construction d'un stade de rugby dont l'utilité reste encore aujourd'hui à démontrer.

Mégalo à la Matmut ?? nannn...salariés amoureux du sport et de ses valeurs, ou pas, réjouissez vous grâce à vos efforts une partie des bénéficiaires ne tomberont jamais ni sur votre fiche de paie, ni dans vos "promos" si vous avez la chance d'en voir la couleur un jour et encore moins dans vos primes de participation.

Si les centaines de milliers d'euros (qui devraient vous revenir) dilapidés vous donne l'esprit chagrin, suivez les remèdes de grand-mère du Docteur Matmut face au stress, mangez sainement, couchez vous tôt et n'oubliez pas les pauses actives au travail.

A solidaires nous ne sommes pas dupes de cette rhétorique marketing, qui sous le couvert de "valeurs" avance des projets de sponsoring aux coûts de plus en plus exorbitant sans la moindre consultation préalable, c'est proprement inacceptable !

Charité bien ordonnée commence par soi-même

De la même manière en matière de mécénat la Matmut sait se montrer extrêmement généreuse que se soit, entre autres choses, dans le domaine des arts par le financement de structures et de formations professionnelles de jeunes artistes **alors qu'en interne c'est le règne du matériel vétuste en nombre restreint, la sonnerie perpétuelle du téléphone pour mélomanes en sous effectifs, le tambour des galères de services entiers de l'entreprise plombés par des conditions de travail ingérables.**

Les formations professionnelles visant à l'évolution de carrière des employés sont quasiment au point mort depuis des années, les salariés stagnent dans leurs fonctions quand ils ne régressent pas, **l'entreprise se détourne sans vergogne de ses obligations par des discours lénifiants où seuls les étages "supérieurs" profitent pleinement de ses**

propres perspectives d'évolutions.

Les postes de directeurs poussent comme des champignons, comme ceux de directeurs adjoints dont les nouveaux secteurs sont eux aussi sous la responsabilité d'autres directeurs qui ont eux aussi leurs propres adjoints. C'est à croire qu'ils veulent en faire un élevage!

A Solidaires, faut pas croire, nous aussi on aime le sport!!

Notre discipline préférée date de l'antiquité, c'est la lutte ! Depuis deux ans nous nous battons à vos cotés, nous sommes présents pour vous conseiller dans vos démarches, nous sommes dans l'action pour faire respecter vos droits.

Malgré notre jeune existence et les coups portés par la Direction, nous continuerons sur cette voie. D'aucuns pensaient peut être nous voir disparaître après les élections. Nous voir mordre la poussière.

Qu'ils se rassurent il n'en est rien. Nous sommes toujours vivants, toujours vaillants et pour tous ceux qui souhaitent nous faire confiance...continuer à nous soutenir, vous êtes notre force et avec vous :

POUR NE PAS PERDRE SA VIE A LA GAGNER ON NE LACHERA RIEN !!!!

NÉGOCIATIONS SALARIALES 2012 MATMUT

Les négociations salariales 2012 à la Matmut, se sont soldées par un accord qui a été signé par tous les

syndicats représentatifs (CFTC CFDT CGC CGT FO UNSA).

Les mesures sont les suivantes :

- Augmentation générale de 1,5% % du salaire de base (1 % au 1er juillet - 0.5 % au 1er décembre)
- Mise en place d'un 14ème mois progressivement sur 4 ans soit :
 - complément de salaire équivalent à 1/4 du 14ème mois versé en **décembre 2012**
 - complément de salaire équivalent à 2/4 du 14ème mois versé en **décembre 2013**
 - complément de salaire équivalent à 3/4 du 14ème mois versé en **décembre 2014**
 - complément de salaire équivalent au 14ème mois versé en **décembre 2015**

Les organisations signataires s'engagent d'en tenir compte dans les négociations des 4 prochaines années.

- Augmentation des indemnités kilométriques prévues par le barème de remboursement des frais professionnels
Voitures : jusqu'à 5 cv 0,50 €, de 6 à 7 cv 0,55 €, plus de 8 cv 0,60 €
Motos : jusqu'à 5 cv 0,40 €, plus de 5 cv 0,50 €

Cet accord ne fait pas l'unanimité des salariés, qui pensent que le 14ème mois contre l'engagement de modérer les augmentations annuelles pendant 4 ans est une arnaque.

Pour nous joindre :

**Syndicat National
Solidaires Assurances**
144 Boulevard de la Villette
75019 PARIS

Email : assurances@solidaires.org

Nous sommes sur le Web !

Retrouvez-nous, à l'adresse :

<http://solidairesassurances.free.fr>

Publication : Jean Pierre MEO